

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 92 (1966)  
**Heft:** 11

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Règles à calcul modernes. 200 problèmes résolus par l'image**, par *I. Ritow*, ingénieur-conseil au Laboratoire d'instruments de navigation de Cutler-Hammer, Inc. Traduit et adapté de l'anglais par *J. Castellan*, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, Dunod, 1966. — Un volume 14 x 22 cm, ix + 234 pages, 326 figures. Prix : broché, 18 F.

Voici un ouvrage qui permet par des explications simples, des exemples nombreux, des exercices pratiques avec solutions en images d'apprendre le plus rapidement possible à se servir d'une règle à calcul et à en tirer progressivement le maximum de profit.

Le plan permet au lecteur après étude des préliminaires, de passer immédiatement aux chapitres correspondant à tel ou tel type de problème qui l'intéresse particulièrement.

Etant donné l'extension rapide prise depuis quelques années par les règles à calcul modernes, à simple et double face, avec échelles décalées, échelles inverses, log-log, fonctions exponentielles... l'utilisation de ces échelles est considérée comme aussi importante que celles des autres pour un plein emploi de la règle ; leur utilisation est traitée dans le corps même du livre.

Une annexe originale, spécialement rédigée pour l'édition française, expose une méthode simple et intuitive pour effectuer « sans aucune pratique préalable, sans effort de mémoire, et avec un risque minime d'erreur » — nous dit-on — n'importe quelle opération parmi les centaines d'opérations différentes portant sur trois données numériques, qu'il est possible d'effectuer avec une règle à calcul moderne, en un seul déplacement de la réglette.

**La correction du Rhône en amont du Léman.** Publication du Service fédéral des routes et des digues, Berne, 1964. — Un volume de 21 x 30 cm, 135 pages, 28 figures, 67 vues photographiques.

Continuant une tradition bien établie, le Service fédéral des routes et des digues a fait paraître une monographie sur la correction du Rhône en amont du Léman. Cet ouvrage, rédigé avec un soin, une précision et un respect du détail dignes des efforts accomplis et des sacrifices consentis par plusieurs générations d'habitants de la plaine du Rhône, est une illustration on ne peut plus frappante de la lutte inlassable menée par l'homme aux prises avec les éléments de la nature, de ses victoires et de ses revers, de l'accroissement de ses connaissances et de ses moyens au fur et à mesure que cette lutte se poursuivait. Cent un ans après le début des travaux de la première correction en 1863, la correction du Rhône et de ses affluents étant presque achevée, cet ouvrage vient reconstituer les étapes de cette victoire finalement remportée.

La première partie de l'ouvrage donne des renseignements d'ordre général sur la vallée du Rhône et le fleuve lui-même : bassin versant, cours, météorologie, hydrologie, transports d'alluvions et géologie. La deuxième partie donne, après un bref rappel historique, la description détaillée de la première et de la deuxième correction du Rhône avec ses trois étapes, sous leurs aspects technique, juridique et administratif. Un chapitre est consacré aux travaux d'assainissement de la plaine.

Les éléments techniques fournis par cet ouvrage, se rapportant à un cas particulier et n'étant de ce fait que partiellement applicables à d'autres corrections, sont cependant d'un très grand intérêt. Ils montrent avec une grande clarté ce que furent, au cours d'une longue période, les progrès de l'art de l'ingénieur au service d'une cause éminemment utile à la collectivité.

Ce volume met en valeur et situe dans leur vrai cadre les études et travaux remarquables entrepris par bon nombre de nos collègues ingénieurs ayant ce faisant honoré grandement la profession et bien mérité du pays.

## LES CONGRÈS

### L'économie privée face aux problèmes immobiliers

Montreux, 14-17 septembre 1966

L'Union internationale de la propriété foncière bâtie place sous ce thème son 19<sup>e</sup> Congrès, organisé sous la présidence d'honneur de M. le conseiller fédéral L. von Moos, chef du Département fédéral de justice et police.

Programme et renseignements : Fédération romande immobilière, Grotte 6, 1003 Lausanne (Suisse), tél. (021) 22 09 42.

## SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

### Le Registre des professions techniques supérieures devient une fondation avec l'appui de la Confédération et des cantons<sup>1</sup>

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), la Fédération des architectes suisses (FAS) et l'Association suisse des ingénieurs-conseils (ASIC) communiquent :

Le Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens, créé en 1951 par les associations professionnelles, sera transformé au début de juillet prochain en fondation, avec l'appui de la Confédération et de plusieurs cantons.

Le Registre suisse aura ainsi une assise juridique plus stable. Malheureusement, l'Union technique suisse (UTS) a décidé de ne plus participer à l'œuvre commune.

Les associations précitées, SIA, FAS et ASIC, tiennent à informer le public, les milieux intéressés et, en particulier, les personnes inscrites au Registre suisse, que l'institution continue son activité et que son organisation sera renforcée.

Il est heureux que le Registre suisse, qui a déjà rendu de grands services à la collectivité, poursuive sa tâche d'information sur les qualifications professionnelles reconnues dans les professions techniques supérieures.

A partir du 20 mai 1966, les bureaux du Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens se trouveront à l'adresse suivante :

Militärstrasse 24, 8004 Zurich. Tél. (051) 25 08 01.

<sup>1</sup> Communiqué du Secrétariat central de la SIA.

## CARNET DES CONCOURS

### Théâtre de Winterthur

#### Ouverture

La ville de Winterthur organise un concours de projets pour un nouveau théâtre de 800 places. Ce concours est ouvert à tous les architectes suisses.

Le délai est fixé au 15 décembre 1966.

Les documents relatifs peuvent être obtenus, contre un dépôt de 100 fr., auprès du « Hochbauabteilung des Bauamtes Winterthur », Technikumstr. 79 (CCP 84-95 Caisse communale avec la mention « Theaterwettbewerb »), Winterthur.

Le programme seul peut être obtenu contre versement de 2 fr.